

L'offre de soins en dialyse dans la région Auvergne



Remerciements à la coordination régionale : Bruno AUBLET-CUVELIER, Eric CELLARIER, Christian DABOT, Patricia GIRAULT
Document préparé par Florian BAYER, Malthilde LASSALLE, Christian JACQUELINET et Cécile COUCHOUD

La répartition de la population auvergnate

La population auvergnate de plus en plus urbaine...

Située au cœur du Massif-Central, l'Auvergne se positionne comme une région de taille moyenne avec une superficie totale de 26 000 km². Elle comptait 1 337 000 habitants en 2007 selon l'INSEE soit une densité de 51 habitants au km². Elle se situe donc au vingtième rang de France métropolitaine (113 habitants au km²). L'Auvergne est d'ailleurs traversée par un vaste espace de faible densité (la "diagonale du vide"), née entre autres de l'exode rural et s'étendant de la vallée de la Meuse aux Landes, dépassant même nos frontières.

La carte ci-contre montre la répartition de la population en 2007. La ville de Clermont-Ferrand domine largement le territoire (139 500 habitants en 2007), avec une aire urbaine de près de 430 000 habitants, soit un peu plus d'un tiers de la population régionale localisée sur 15% du territoire auvergnat. Des pôles secondaires se détachent également, comme Montluçon (39 761 habitants en 2007), Aurillac (28 943 habitants), Vichy (25 467 habitants) ou encore Le Puy-en-Velay (18 885 habitants). Comme pour la quasi-totalité du territoire nationale, la population auvergnate est de plus en plus urbaine et périurbaine (un peu moins de 70 %).

...et de plus en plus âgée

L'évolution de cette population est avant tout marquée par une légère augmentation depuis une dizaine d'années (+27 000 habitants entre 1999 et 2006), essentiellement liée au solde migratoire. Mais c'est le vieillissement de la population auvergnate qui apparaît comme marquant. En 2006, 50% de la population avaient plus de 42 ans selon l'INSEE (38 ans pour la France métropolitaine), 20,3% avaient plus de 65 ans (16,6% au niveau métropolitain). Cela en fait la 3ème région la plus âgée derrière le Limousin et la Corse.

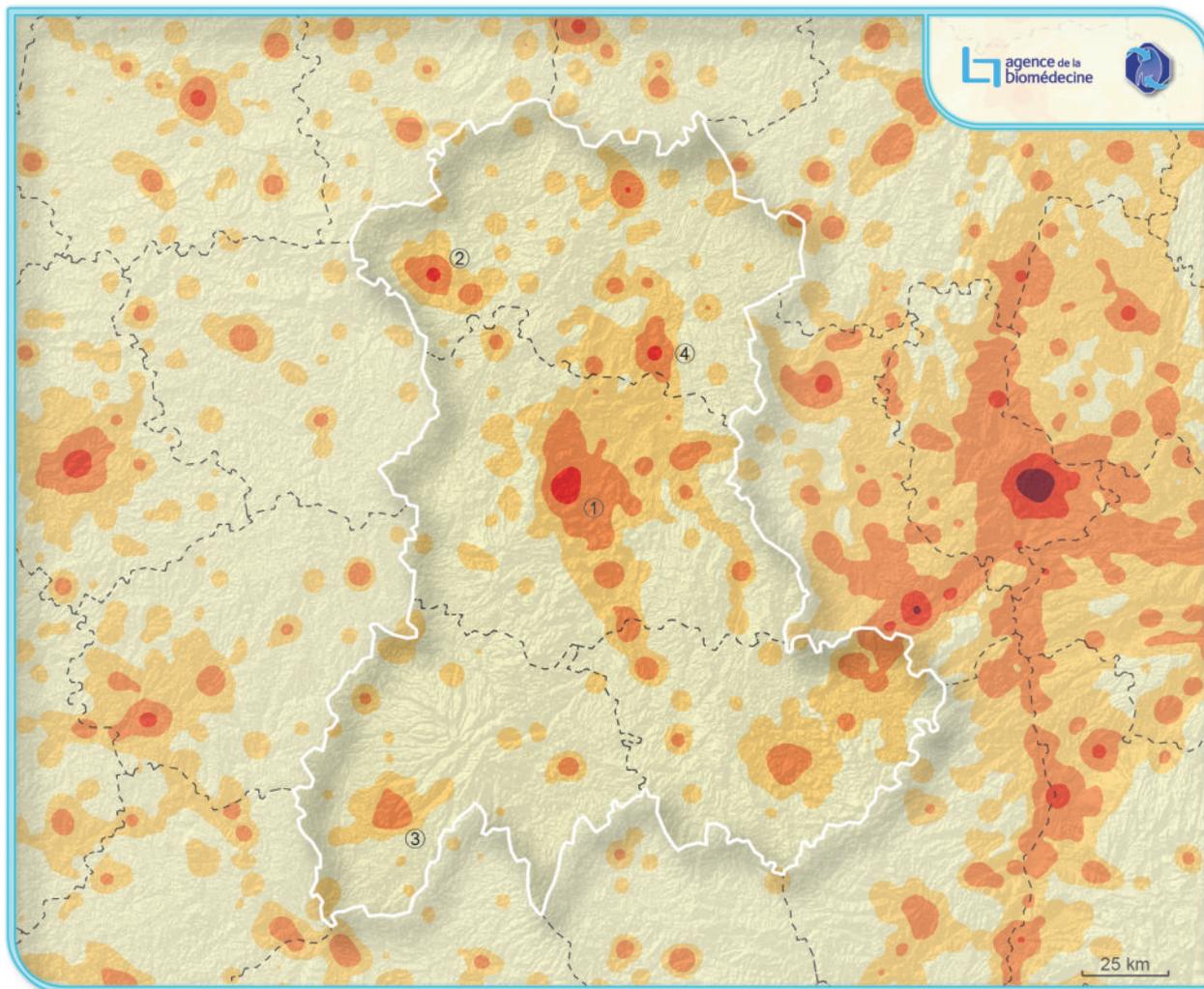
Leur répartition se fait à la fois dans les zones rurales et montagneuses : un habitant sur deux y a plus de 45 ans contre 41 ans dans les espaces urbains. Dans certains pays comme le massif de l'Aubrac, 17% de la population à plus de 75 ans (9% dans les espaces urbains). En parallèle, le phénomène de périurbanisation amorcé durant les années 70 a participé indirectement à l'augmentation du vieillissement de la population, cette fois en milieu urbain. L'explication tient à l'installation durant cette période et en périphérie des principales villes de couples aujourd'hui retraités. Leur faible mobilité résidentielle et l'arrivée à la retraite des baby-boomers devraient par ailleurs accentuer le phénomène. Ainsi 50% des 75 ans et plus d'Auvergne vivent aujourd'hui en milieu urbain, avec une augmentation de +26% entre 1999 et 2006 (+19% en milieu rural).

Des emplois surreprésentés dans le primaire et le secondaire

L'ancrage rural est encore aujourd'hui marqué en Auvergne : 6% des emplois appartiennent au secteur agricole contre 3,5% au niveau national en 2007. Il en va de même pour l'industrie qui représente un peu plus de 20 % des emplois grâce aux secteurs de la chimie et des caoutchoucs. Enfin, le taux de chômage est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine : 6,7% en 2007 contre 7,5% au niveau national, 8,1% en 2010 contre 9,2%. De fortes disparités départementales existent par ailleurs, avec un taux 2010 à 5,4% dans le Cantal, 9,3% dans l'Allier.

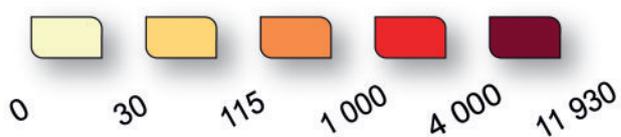
Pour conclure sur la population auvergnate, il apparaît clairement que les prochains enjeux en termes de santé publique sont liés à l'important vieillissement de la population. Même si les seniors sont de plus en plus urbains dans la région, facilitant ainsi l'accès aux soins, leur prise en charge dans les zones rurales et plus généralement dans le Massif Central est à anticiper, notamment dans le traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale.

Les principaux bassins de population en Auvergne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, Insee 2007, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cjfar.org>) 2010

Densité de population* (habitants au km²) en 2007



- ① Clermont-Ferrand
- ② Montluçon
- ③ Aurillac
- ④ Vichy

*Interpolation par voisinage quadratique dans un rayon de 5 km au lieu de résidence

Les centres de dialyse en Auvergne

Une offre en adéquation avec les spécificités territoriales

Au 31 décembre 2009, l'Auvergne comptait 26 centres de dialyses pour 723 malades traités et venant de toutes les régions, 697 résidents en Auvergne traités en Auvergne ou dans les régions limitrophes. Les centres de dialyse sont relativement dispersés sur ce territoire, à l'exception d'une forte concentration à Clermont-Ferrand qui s'expliquent par l'importance de ce pôle régional. Même si toutes les modalités de traitements sont représentées en Auvergne, des disparités existent. Ainsi la dialyse en centre se localise uniquement dans les six principaux pôles de la région : Clermont-Ferrand, Montluçon, Aurillac, le Puy-en-Velay, Vichy et Moulins. En effet, la nécessité d'avoir un néphrologue durant les séances limite la localisation de ces structures aux zones les plus peuplées. Huit sont à dénombrer, dont trois à Clermont-Ferrand pour une moyenne de 47 malades par centre. À l'inverse, les unités d'autodialyses (16 pour 12 malades en moyenne) sont plus dispersées sur le territoire et dans les zones moins peuplées. Elles permettent de désenclaver les espaces les plus reculés de la région, notamment du Massif Central. Enfin l'accès aux UDM se fait uniquement dans les pôles urbains de Clermont-Ferrand, Montluçon et Vichy (au 31 décembre 2009).

Une opposition urbain-rural dans la localisation des dialysés

La moitié des dialysés avait plus de 73 ans et 68,8 ans en moyenne au 31 décembre 2009 (respectivement 72 et 68,5 ans pour les régions DIADEM). Ainsi, même si l'Auvergne correspond à la troisième région la plus âgée de France, l'effet sur l'âge des patients dialysés semble mineur. Leur répartition suit celle de la population générale avec une forte concentration à Clermont-Ferrand et dans son aire urbaine (plus de 200 malades). Les trois autres pôles secondaires que sont Montluçon, Aurillac et Vichy ont logiquement un nombre plus modéré de malades (de 40 à 50) mais concentrent près d'un tiers des dialysés. Comme la répartition des seniors dans la région, c'est de nouveau une ambivalence urbain-rural qui est en jeu. Si les principaux pôles attirent un peu plus de la moitié des malades dialysés, une grande partie est encore localisée dans des zones rurales (notamment dans les reliefs du sud de l'Auvergne).

Cette répartition se ressent par ailleurs dans les modalités de traitements avec un plus faible nombre de prévalents dialysés en centres (52,8% contre 58,2% dans les régions DIADEM cf. tableau 11), structures majoritairement urbaines. À l'inverse, l'autodialyse et la dialyse péritonéale à domicile représentent respectivement 25,3% et 9,2% de l'activité de dialyse dans la région (21,5% et 7,5% dans les régions DIADEM au 31 décembre 2009). Elles offrent donc des alternatives de traitements pour les malades les plus excentrés, notamment dans le Cantal et la Haute-Loire pour l'autodialyse (26 et 46 dialysés, cf. figure 3), dans l'Allier pour la dialyse péritonéale à domicile (30 dialysés).

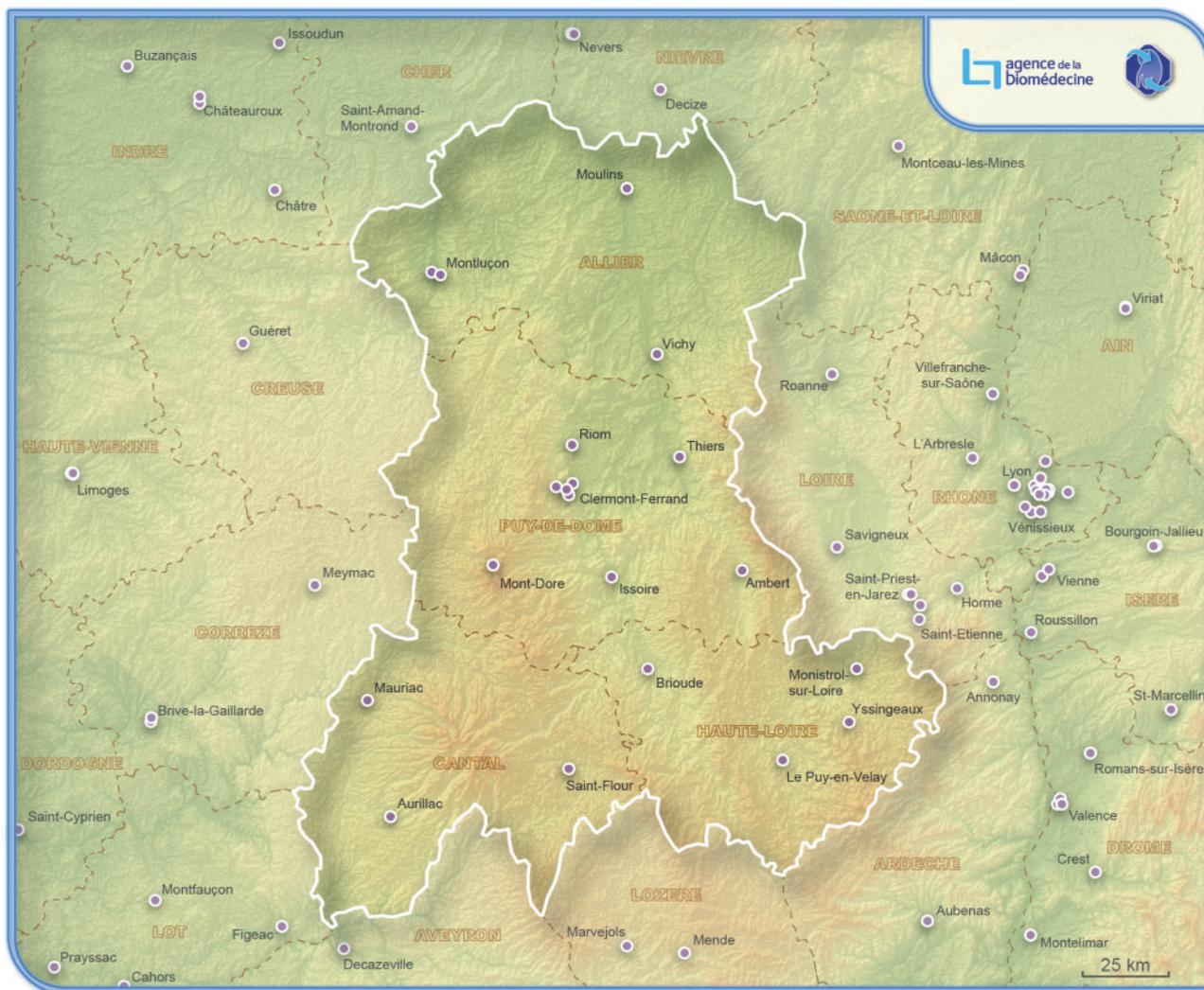
Les centres de dialyse en Auvergne semblent donc adaptés aux spécificités de la répartition de la population. La localisation d'un grand nombre de malades dans des milieux périurbains et ruraux a contraint le développement d'alternatives à la dialyse en centre via l'autodialyse et la dialyse à domicile. Comme pour la plupart des régions, les UDM sont en cours de déploiement et pourraient sensiblement améliorer la prise en charge de certains malades, trop peu autonomes pour l'autodialyse et relativement éloignés des structures de dialyse en centre.

Tableau 11 - Répartition de l'activité de dialyse par modalités de traitement en Auvergne (%)

Région de résidence	Dialyse en centre	Autodialyse	Unité de dialyse médicalisée	Hémodialyse à domicile	Dialyse péritonéale à domicile	Nombre de malades résidents
Auvergne	52,81%	25,32%	11,80%	0,86%	9,21%	695
France métropolitaine*	58,22%	21,52%	11,57%	1,20%	7,49%	22304

*Régions DIADEM au 31/12/2009, 2010 pour la Franche-Comté Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

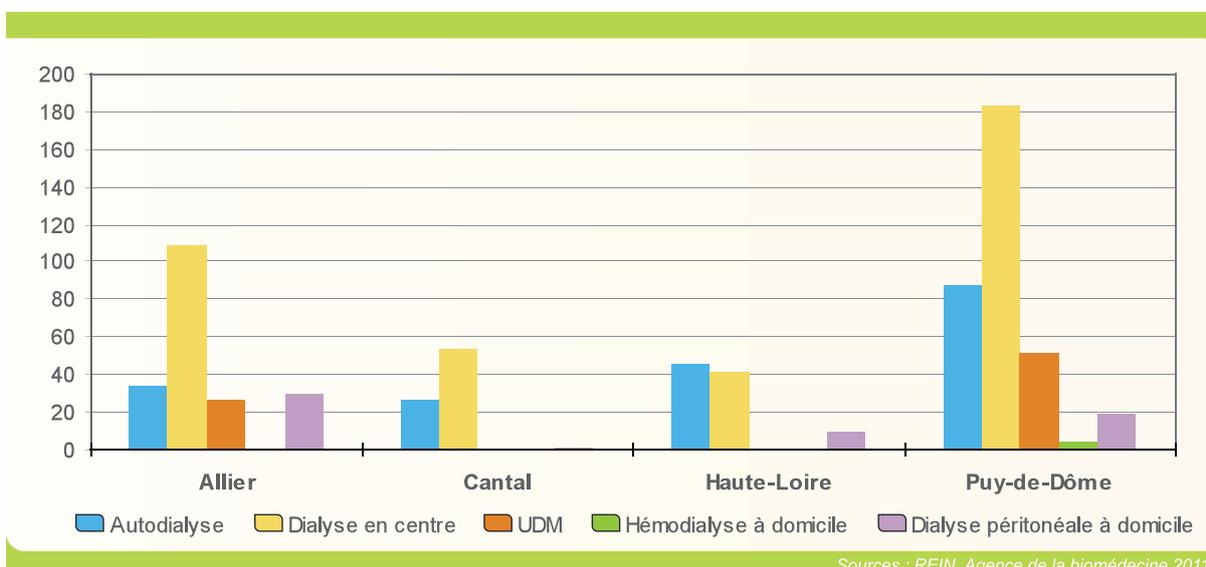
Répartition des centres de dialyse en Auvergne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgiar.org>) 2010

Villes et leurs agglomérations ayant au moins un centre de dialyse traitant au minimum 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009

Figure 3 - Activité de dialyse par modalités de traitement dans les départements d'Auvergne



Les temps d'accès à l'ensemble des centres de dialyse en Auvergne

De relatives difficultés d'accès aux centres très localisées

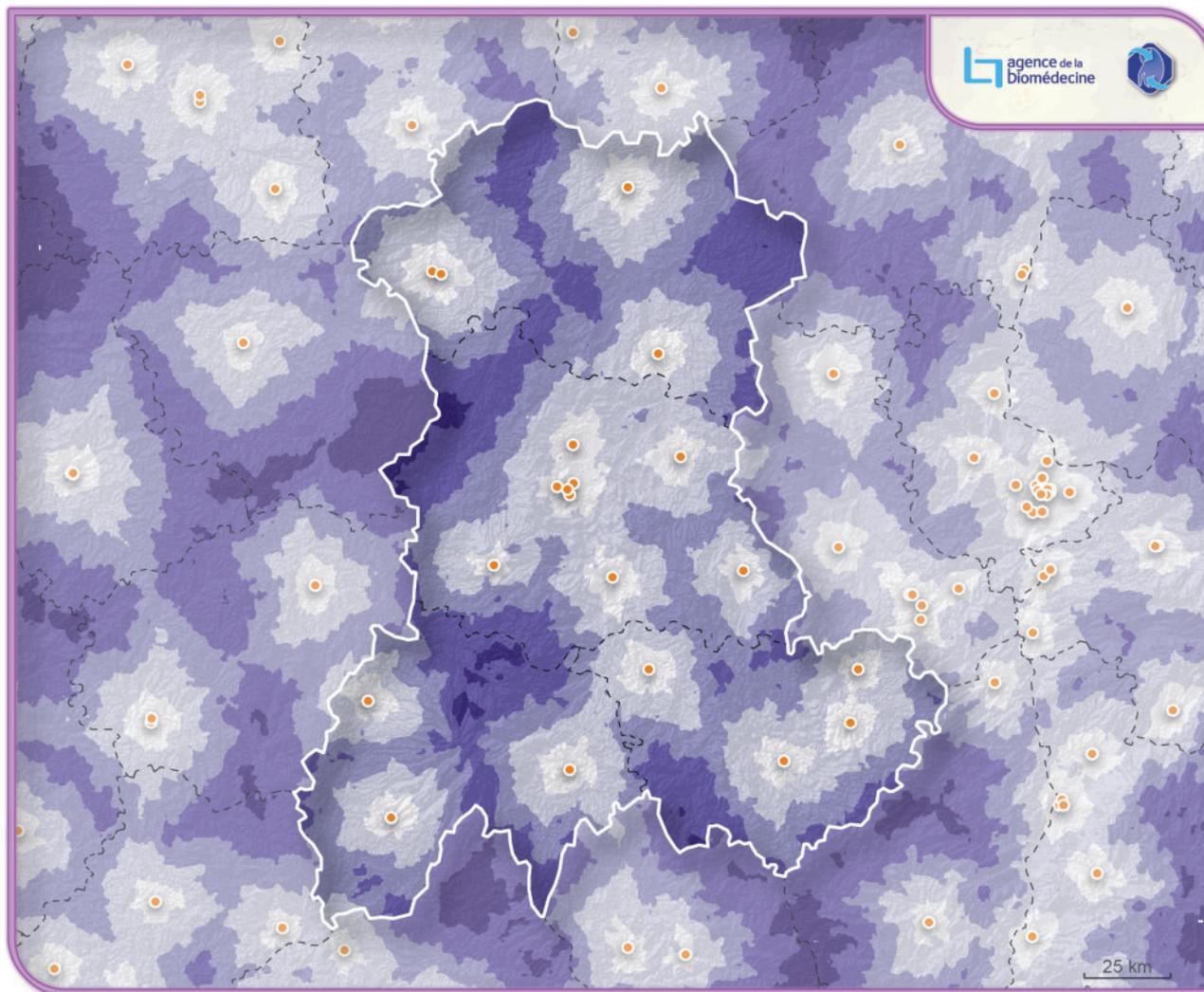
L'accès au centre de dialyse le plus proche en tout point du territoire auvergnat est bon : seule 0,7% de la population totale habite à plus de 45 minutes d'un centre de dialyse et un peu moins de 9% à plus de 30 minutes (cf. tableau 12). En calculant les trajets réels de chaque malade à son centre de dialyse, ces chiffres atteignent respectivement 7,8% et 27,3%. L'importante localisation des plus de 60 et 75 ans dans les milieux ruraux a un impact direct sur leur accès au centre de dialyse le plus proche. Si moins de 1% d'entre eux résident à moins de 45 minutes d'une telle structure, ils sont respectivement 11,6% et 12,3% à plus de 30 minutes. Toutefois, ces chiffres sont globalement bons et seules deux zones apparaissent en "relatives" difficultés : Les Monts du Cantal au centre du même département, ainsi que dans les Combrailles, à l'est du Puy-de-Dôme.

L'étude des temps accès en fonction des modalités de traitements confirme les analyses des chapitres précédents. Moins nombreuses et localisées dans les principales villes de la région, les unités de dialyse en centre offrent des temps d'accès plus élevés que les autres modalités : 9,1% de la population générale se trouve à plus de 45 minutes du centre le plus proche, 26% à plus de 30 minutes (cf. tableau 13). Ces chiffres sont supérieurs pour les populations plus âgées : 11,2% à plus de 45 minutes pour les 60 ans et plus, 11,9 pour les 75 ans et plus. Comme précédemment, l'explication tient de la localisation de ces populations, dont une grande partie se situe dans les espaces ruraux. Enfin, les espaces en relative difficulté correspondent à une large bande traversant la région, allant du Plateau de Millevaches aux Monts d'Aubrac en passant par les Monts du Cantal, avec des temps d'accès allant de 45 à 100 minutes. Une partie du Livradois à l'est de Clermont-Ferrand et à la frontière de la région Rhône-Alpes est aussi concernée, même si dans les deux cas il s'agit de parc naturel régional.

La prise en compte des centres d'autodialyses permet de désenclaver ces espaces, comme par exemple à Thiers et à Ambert pour le Livradois, à Mauriac et Saint-Flour pour le Cantal. En raison du nombre de structures et de leur dispersion, l'accès à cette modalité de traitement est bon avec seulement 0,7% de la population totale à plus de 45 minutes du centre le plus proche (cf. tableau 14). L'offre est également bonne pour la population des 60 ans et plus ainsi que les 75 ans et plus : 1% sont à plus de 45 minutes, 12 et 12,7% à plus de 30 minutes. Enfin, seul deux dialysés en autodialyse sont à plus de 45 minutes de la structure la plus proche. Cependant, ce type de modalité est avant tout destinée aux patients relativement autonomes. Hors l'âge médian pour les malades suivis en autodialyse en Auvergne est de 67 ans contre 72 ans toutes modalités confondues. Sans généraliser et même si elles permettent d'améliorer l'offre de soins, il semblerait que ces structures ne soient pas toujours adaptées à l'ensemble des patients, notamment les plus dépendants dans les milieux ruraux. Les unités de dialyse médicalisées, plus souples dans leur fonctionnement que la dialyse en centre, pourraient être une bonne alternative. Au 31 décembre 2009, seules trois UDM étaient fonctionnelles en Auvergne, avec près d'un tiers de la population à plus de 45 minutes (cf. tableau 15). Leur implantation dans les espaces périurbains, par exemple dans la localité de Saint-Flour pourrait garantir une meilleure offre de soins pour les personnes les plus dépendantes.

Pour conclure, l'offre de soins en dialyse en Auvergne peut-être considérée comme adaptée aux besoins de la grande majorité de la population, notamment en milieu urbain. La répartition des différentes modalités de traitements dans les pôles régionaux permet à un grand nombre de ruraux d'accéder en moins de 45 minutes à la dialyse en centre et à l'autodialyse, avec des améliorations sans doute possibles grâce à l'UDM. Enfin et comme bien souvent, il est important de noter que ce sont les espaces transfrontaliers qui disposent d'accès aux soins relativement moins bons du fait de la géographie et du maillage administratif. La coopération inter-régionale semble donc être une voie non négligeable pour la réduction de ces inégalités.

L'accès théorique aux centres de dialyse en Auvergne toutes modalités de traitement confondues



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture au centre de dialyse le plus proche traitant au moins 2 malades en autodialyse ou 4 dans les autres modalités au 31/12/2009 (minute)

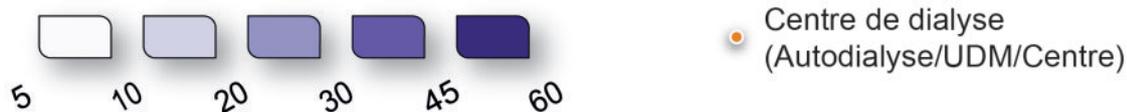
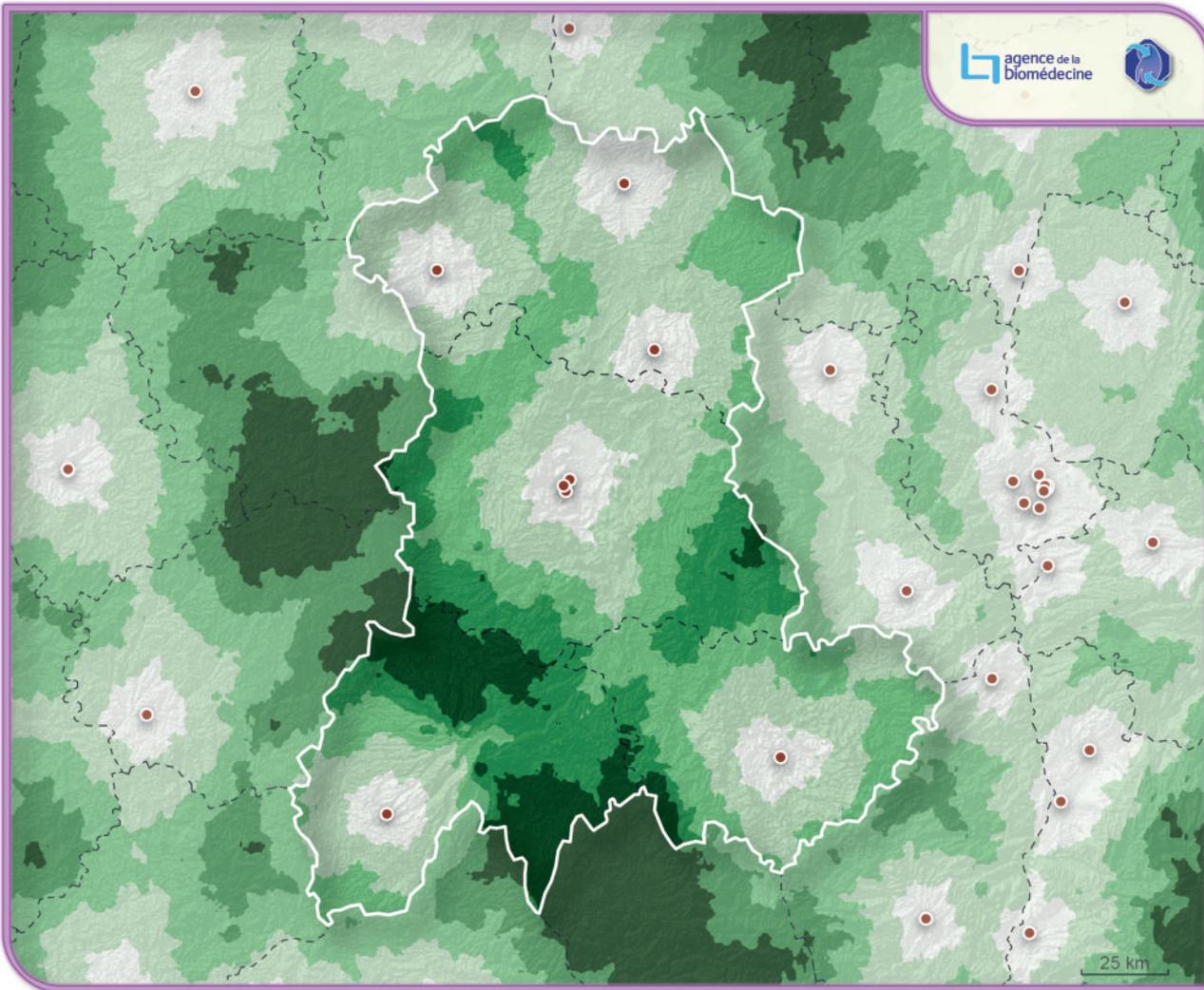


Tableau 12 - Temps d'accès en Auvergne au centre de dialyse le plus proche, toutes modalités de traitement confondues

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	119 832	8,95%	9 539	0,71%
60 ans et plus	40 424	11,65%	3 285	0,95%
75 ans et plus	17 550	12,29%	1 432	1,00%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	82	11,76%	6	0,86%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique à la dialyse en centre en Auvergne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse en centre la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

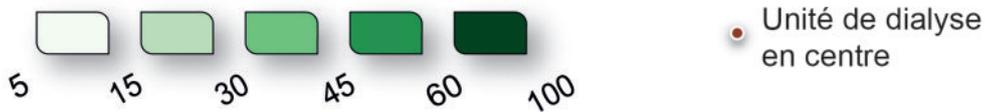
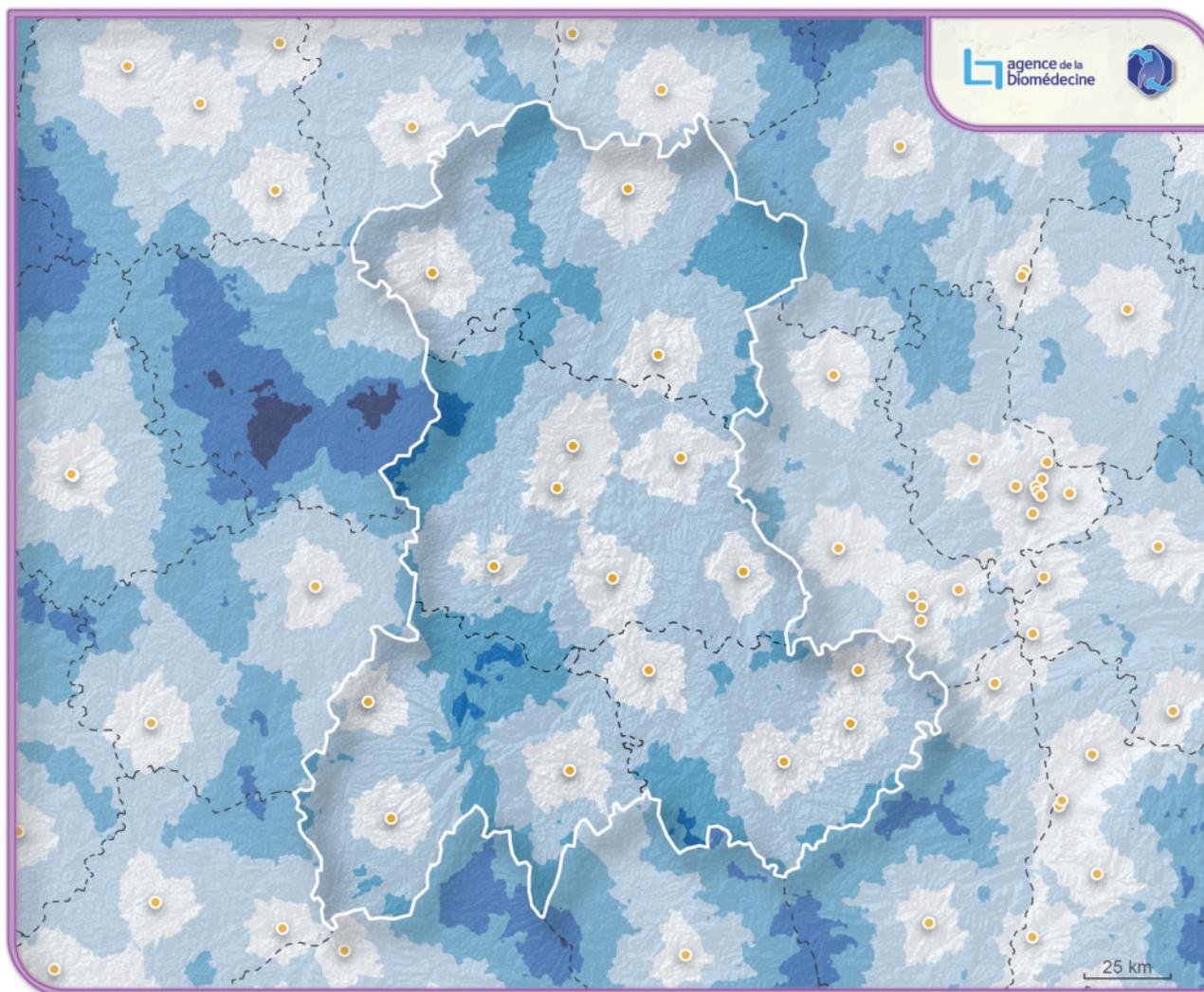


Tableau 13 - Temps d'accès en Auvergne à l'unité de dialyse en centre la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	349 518	26,10%	122 625	9,16%
60 ans et plus	106 428	30,66%	39 046	11,25%
75 ans et plus	45 291	31,71%	16 994	11,90%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	221	31,71%	80	11,48%
Ensemble des dialysés en centre résidents dans la région	90	24,52%	21	5,72%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique aux centres d'autodialyse en Auvergne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture au centre d'autodialyse le plus proche traitant au moins 2 patients au 31/12/2009 (en minute)

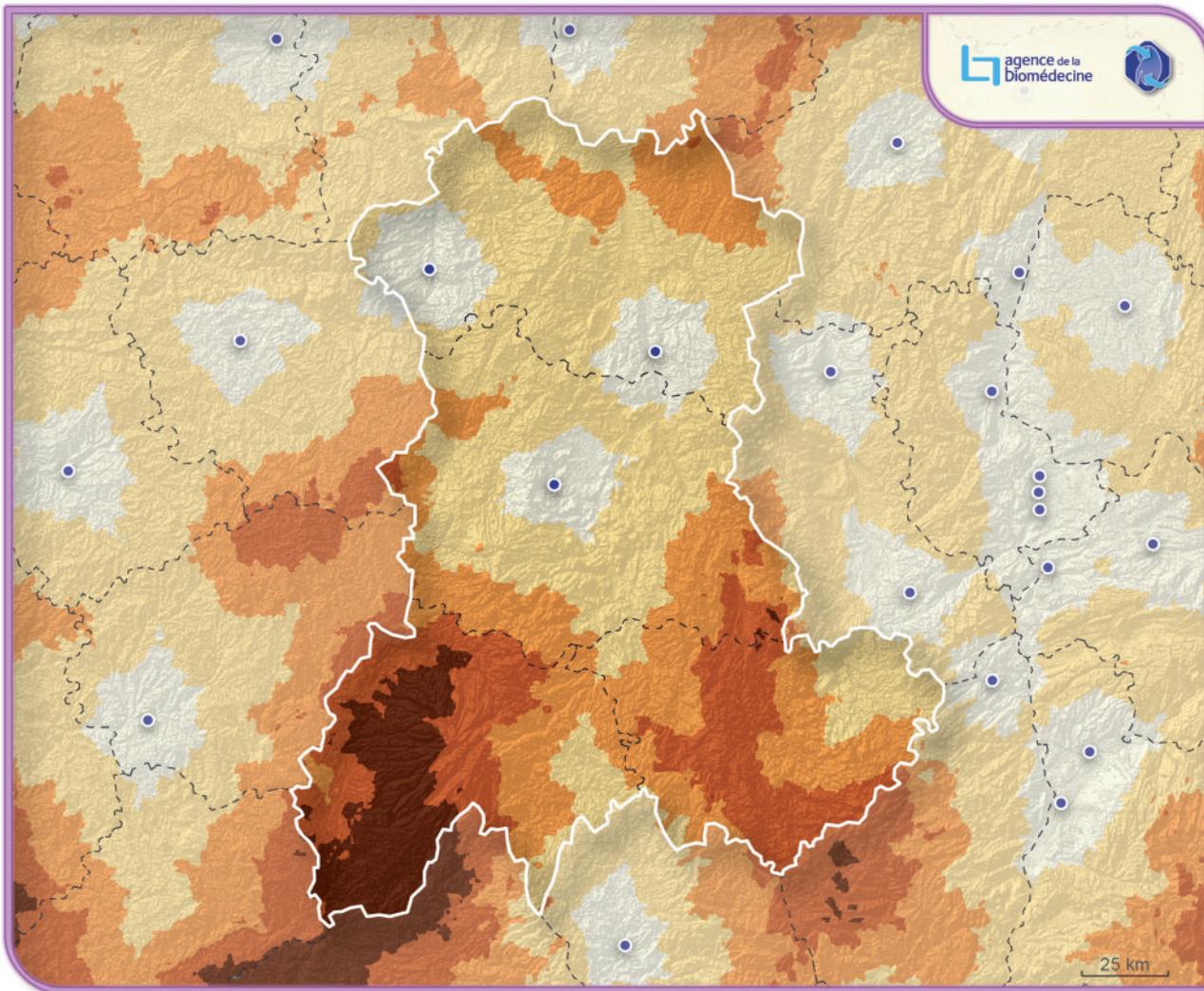


Tableau 14 - Temps d'accès en Auvergne au centre d'autodialyse le plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	123 616	9,23%	9 840	0,73%
60 ans et plus	41 816	12,05%	3 391	0,98%
75 ans et plus	18 183	12,73%	1 468	1,03%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	82	11,76%	6	0,86%
Ensemble des dialysés en autodialyse résidents dans la région	22	12,43%	2	1,13%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

L'accès théorique aux UDM en Auvergne



Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2010, CIAT-CSI (SRTM <http://srtm.csi.cgfar.org>) 2010

Temps d'accès en voiture à l'unité de dialyse médicalisée la plus proche traitant au moins 4 patients au 31/12/2009 (en minute)

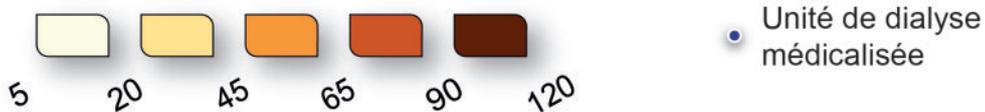


Tableau 15 - Temps d'accès en Auvergne à l'unité de dialyse médicalisée la plus proche

	A plus de 30 minutes	A plus de 30 minutes (%)	A plus de 45 minutes	A plus de 45 minutes (%)
Population totale	653 142	48,77%	414 558	30,95%
60 ans et plus	183 264	52,80%	119 374	34,39%
75 ans et plus	77 121	53,99%	50 964	35,68%
Ensemble des dialysés résidents dans la région	356	51,08%	218	31,28%
Ensemble des dialysés en UDM résidents dans la région	22	26,83%	7	8,54%

Sources : REIN, Agence de la biomédecine 2011

